



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
SERVICE ENVIRONNEMENT RISQUES
Pôle Eau**

000449

Affaire suivie par : Pierre GUIEYSSE
Tel : 04 92 30 56 79
Mél : pierre.guieysse@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Digne-les-Bains, le

18 JUIN 2024

Objet : Dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement :
Mise à jour du plan d'épandage des stations dépuración de la commune de MISON.
Courrier de notification de décision

Référence : dossier n° 0100036518

Pièces jointes : Notification de décision

Monsieur,

Le 13 décembre 2023, vous avez déposé un dossier de déclaration concernant l'opération suivante :

Mise à jour du plan d'épandage des stations dépuración de la commune de MISON

dossier enregistré sous le numéro : **0100036518**.

Vous trouverez ci-joint le courrier d'accord à déclaration autorisant cette modification du plan d'épandage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,

COMMUNE DE MISON
Place Ernest ESCLANGON
04200 MISON

Pour la Cheffe de Service
Environnement et Risques
Le Chef du Service Adjoint,

Vincent MAYEN

Conformément au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, applicable depuis le 25 mai 2018 et à la loi « informatique et liberté » dans sa dernière version modifiée du 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des informations qui vous concernent.

Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier ou un courriel au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier. Cette demande écrite est accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée.

Toute décision susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent l'est au moyen de l'application Télérecours (<https://www.telerecours.fr/>)

Direction Départementale des Territoires • avenue Demontzey – CS 10211 – 04002 DIGNE LES BAINS CEDEX

Tél : 04 92 30 55 00 - mel : ddt@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

<http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr> - Twitter @prefet04 - Facebook @Préfet-des-Alpes-de-Haute-Provence

N:\eau\ACTIVITES\EPANDAGE\Agglomerations\Peipin\0100042923_SEM_STEP_Peipin\INSTRUCTION